

ANNEXE 5

**« Partenariat entre la Psychiatrie Infanto Juvénile et la Psychiatrie Adulte »
Dans les services de la Maternité**

Dans le cadre d'une prise en charge globale périnatale des parents et des enfants, le secteur de psychiatrie infanto juvénile 59I01 et le secteur de psychiatrie adulte 59G04 souhaitent coordonner l'action des différents intervenants par une convention.

1. Objectifs

- La prévention avec un meilleur repérage au cours de la grossesse, des terrains à risque (antécédents de dépression post-partum, toxicomanie...)
- Une prise en charge précoce des différentes pathologies (dépression durant la grossesse, du post-partum, psychose puerpérale, souffrance psychologique suite à une mort foetale...)
- Echanges de savoir-faire entre les différentes équipes de soins et les acteurs sociaux et travail en partenariat donnant aux patients une meilleure lisibilité et cohérence du réseau de soins.

2. Moyens

Les moyens à mettre en œuvre sont :

- Interventions en maternité d'un intervenant de pédopsychiatrie ou de psychiatrie adulte (équipe paramédicale hebdomadaire) à la demande des services d'hospitalisation et de consultation notamment durant le suivi de la grossesse et du post-partum,
- Interventions hebdomadaires d'un pédopsychiatre et d'un psychiatre adulte et des membres de l'équipe paramédicale.

3 Actions

- Consultations de psychiatrie adulte et de pédo psychiatrie sur le site des consultations de gynécologie et de suivi de grossesse (examen du 4^{ème} mois),
- Réunions multidisciplinaires de périnatalité à la polyclinique de Grande-Synthe (PMI, psychiatrie adulte et pédopsychiatrie et professionnels de la maternité),
- Réunion de formation/information, théorico clinique entre professionnels,
- Evaluation annuelle des actions entreprises dans le cadre du partenariat.

**Le Directeur de la Polyclinique,
J.C DELALONDE**

**Le Directeur de l'E.P.S.M.,
J.J. MONTAGNÉ**

Madame COQUISART
Directrice de la Qualité, des Projets,
de la Prévention et Gestion
des Risques et de la
Communication